

Guide du candidat à un programme d'échange

2^{ème} appel à candidatures : départs au 2nd semestre 2021-2022

Les programmes d'échange

En qualité d'étudiant de l'université Paris II Panthéon-Assas, vous avez la possibilité d'effectuer un séjour au sein d'une université partenaire dans le cadre d'une convention bilatérale ou du programme européen Erasmus+.

La durée et le moment du départ dépendent de votre domaine d'études et de la destination. Veuillez consulter le tableau des destinations spécifiques à votre domaine d'études : www.u-paris2.fr rubriques international/Partir étudier à l'étranger en programmes d'échange/Destinations proposées

Les étudiants en apprentissage ou en année de césure ne peuvent pas postuler à un programme d'échange.

Les étudiants inscrits en licence numérique en droit sont éligibles aux programmes d'échange.

Les cours suivis à l'étranger seront validés à votre retour à Paris II et les notes obtenues seront intégrées dans votre dossier universitaire. Dans le cadre d'un programme d'échange aucun diplôme n'est délivré par l'université étrangère.

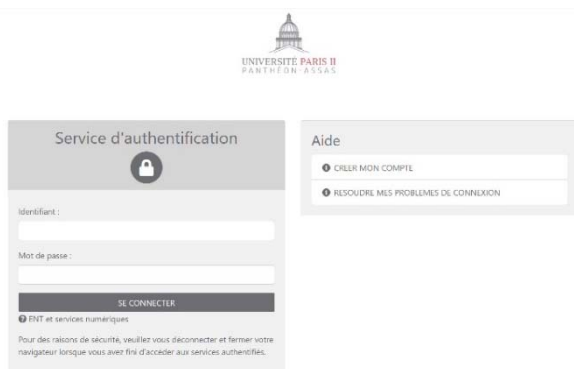
2ème appel à candidatures

Les destinations restées vacantes à l'issue du 1^{er} appel à candidatures de janvier sont proposées pour les départs au second semestre de l'année universitaire 2021-2022. Veuillez vous référer aux tableaux des destinations spécifiques. Ces tableaux sont susceptibles d'être mis à jour jusqu'à l'ouverture des candidatures le 10 septembre 2021. Pensez à consulter la version actualisée au début de la période des candidatures.

I. COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?

La procédure de candidature 2021-2022 pour les programmes d'échange est **entièrement dématérialisée**. Voici comment accéder au formulaire de candidature.

a. Création d'une candidature sur le portail Mobility Online



The screenshot shows the login interface for the Mobility Online portal. On the left, there is a 'Service d'authentification' box with a lock icon, fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'SE CONNECTER' button. Below the button, it says 'ENT et services numériques' and 'Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.' On the right, there is an 'Aide' box with two links: 'CRÉER MON COMPTE' and 'RÉSOLVRE MES PROBLÈMES DE CONNEXION'.

À partir du 10 septembre 2021, vous accéderez à la candidature en ligne sur la page :

www.u-paris2.fr rubriques *international/Partir étudier à l'étranger en programmes d'échange/Candidature et procédure de sélection*

En cliquant sur le lien prévu, les candidats s'identifient via l'ENT pour accéder au formulaire.

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'université et possédant une adresse email de Paris II pourront s'enregistrer et déposer une candidature.

Dans cette première étape, les candidats doivent remplir un formulaire constitué de la façon suivante :

- Données sur le candidat
- Données sur les études en cours
- Données sur le séjour prévu (choix de destination à faire)
- Langues
- Résultats académiques

Les candidats peuvent faire jusqu'à **deux choix d'université** par ordre de préférence. Pour cela, il doivent sélectionner les pays, les institutions d'accueil et la période de séjour en suivant les indications du tableau des destinations.

Données sur le séjour prévu	
Année d'étude au moment du départ	<--Merci de faire une sélection--> *
Pays institutions partenaires - choix 1	<--Merci de faire une sélection--> *
Institution d'accueil 1	<--Merci de faire une sélection--> *
Période du séjour 1	<-- Aucune sélection-->
<hr/>	
Pays institution partenaire - choix 2	<-- Aucune sélection-->
Institution d'accueil 2	<-- Aucune sélection-->
Période du séjour 2	<-- Aucune sélection-->

Une fois le formulaire validé, les candidats reçoivent un courriel de confirmation les invitant à se connecter à leur espace personnel et à télécharger les pièces justificatives.

b. Télécharger les pièces justificatives

Les candidats se connectent à leur espace personnel et téléchargent les documents suivants selon le format requis :

- **Une photo d'identité** (format JPEG)
- **Les relevés de notes** de chaque année d'études supérieures y compris les redoublements ainsi que les rattrapages de l'année 2020-2021. Attention, seuls les relevés disposant d'un en-tête et d'un cachet de l'établissement sont acceptés comme pièces justificatives. (format PDF)
- **Une lettre de motivation en français** pour chaque destination (format PDF)
- **Un CV** en français (format PDF)
- **Les justificatif(s) de langue** requis (voir point c) (format PDF)

Pour valider la candidature, il est nécessaire de suivre le lien **Confirmer la finalisation de la candidature**, de cocher la case et de sauvegarder.

Veuillez confirmer que vous avez téléchargé tous les documents obligatoires.

Je confirme avoir rempli et téléchargé tous les documents nécessaires à mon dossier de candidature. En cochant cette case, je soumetts mon dossier de candidature.

Retour au flux de travail de l'application Sauvegarder

La candidature finalisée apparaît dans l'espace personnel du candidat de la façon suivante :

Avant la mobilité

Candidature finalisée



Attention, aucun courriel supplémentaire n'est envoyé pour confirmer la finalisation du dossier.

c. Justificatifs de niveau de langue :

La connaissance de la langue d'enseignement de l'université d'accueil est un prérequis essentiel pour la participation à un programme d'échange. L'Université Paris II est tenue de vérifier que le niveau des étudiants sélectionnés est suffisant pour suivre les cours dans la langue d'enseignement de l'université d'accueil. Il est important de se référer au tableau des destinations pour connaître les justificatifs obligatoires et/ou niveaux de langue exigés.

Si sur le tableau des destinations :

⇒ **Un test de langue officiel spécifique est exigé par l'université partenaire (exemple : TOEFL, IELTS...):** Vérifier le type de test et le niveau requis et télécharger le score exigé avant la fermeture de la période de candidature.

⇒ **Un justificatif de niveau de langue est exigé :**

Fournir un test de langue officiel en cours de validité (duolingo, TOEFL, IELTS, TOEIC, cambridge, DELE etc.) ou tests des instituts culturels, INALCO ou instance officielle avec cachet et signature. Le diplôme du baccalauréat n'est pas un justificatif accepté.

L'attestation éditée en décembre 2020 par un chargé de TD de langue dans le cadre du 1^{er} appel à candidatures aux départs en échange peut être également utilisée pour justifier un niveau de langue. Les chargés de TD ne sont actuellement pas autorisés à remplir cette attestation pour ce nouvel appel à candidatures. Les attestations de niveau sur papier libres ne seront pas acceptées.

d. Période des candidatures :

Les candidatures sont ouvertes en ligne **du vendredi 10 septembre 15h au mardi 21 septembre 2021, 12h**. Les informations sur l'état des candidatures (dossier complet/incomplet) sont ensuite envoyées aux candidats par courriel jusqu'au 30 septembre 2021.

e. Communication des résultats :

Les dossiers complets sont examinés par des commissions pédagogiques. Les résultats des sélections sont communiqués aux candidats par courriel à partir du **20 octobre 2021**.

En cas de sélection, les candidats doivent impérativement accepter ou décliner l'offre dans leur espace personnel de candidature.

Le départ en programme d'échange est conditionné aux éléments suivants :

⇒ **Admission par l'université partenaire :** après l'annonce de votre sélection par le bureau des programmes d'échange, vous devrez remplir la procédure d'admission de l'université partenaire et constituer un dossier dans les délais impartis. L'université partenaire vérifie ensuite la validité de votre dossier et vous enverra une lettre d'admission (entre novembre et janvier, en fonction des établissements partenaires).

⇒ **Autorisation du responsable de Master :** les étudiants de Master doivent obtenir l'autorisation de leur directeur de Master pour partir en programme d'échange au second semestre.

II. CANDIDATS RETENUS : FINANCER VOTRE SEJOUR

Vous trouverez ci-dessous la liste des aides à la mobilité gérées par la direction des affaires internationales de l'université Paris II Panthéon-Assas :

- Bourses Erasmus+ ;
- Bourse mobilité de la Région Ile-de-France ;
- Aide à la mobilité Internationale du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Aide à la mobilité de la direction des affaires internationales.

Le dossier de demande de bourses est disponible à partir du mois **de septembre 2021**. La procédure de candidature est entièrement dématérialisée et le dossier unique devra être soumis complet avant la clôture de la période de candidature.

Pour plus de détails, veuillez consulter la page dédiée aux bourses de mobilité du site de Paris II www.u-paris2.fr rubriques international/Partir étudier à l'étranger en programmes d'échange/étudiants sélectionnés : à savoir

Aucune aide n'est automatiquement attribuée : une commission décidera de l'attribution des aides financières. Vous serez ensuite avertis par courriel de la décision de la commission.

III. VOS INTERLOCUTEURS A PARIS II

DIRECTION DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Bureau des programmes d'échange du Pôle Mobilité
Centre Panthéon,
12 Place du Panthéon - 75005 Paris
Aile Soufflot - Escalier M, 2^{ème} étage – salle 5

Marion BONNEFOND

Tél. : +33 (0) 1 44 41 55 36

Courriel : outgoing@u-paris2.fr

Marion CHENU

Tél. : +33 (0)1 44 41 56 17

Courriel : outgoing@u-paris2.fr

BOURSES DE MOBILITE

Flora HADDAG

Tél. : 01 44 41 56 84

Courriel : flora.haddag@u-paris2.fr

Heures d'ouverture du bureau au public :

lundi, mardi, jeudi : 9h30-11h30 et 14h00-16h30

Mercredi et vendredi : 14h00-16h30